

«Mine Vander ne fait pas son âge»

L'Yverdonnoise Yasmine Vanderauwera a imaginé une femme sans visage qui lui ressemble vaguement, Mine Vander, il y a trois ans. Après l'avoir présentée dans un blog, l'avoir utilisée pour illustrer des magazines, elle lui consacre un livre.

Mine Vander va à la piscine, fait de la musculation, cuisine et part en vacances comme tout à chacun. Une huitantaine de petites aventures de ce bout de femme à la chevelure indomptable, imaginé par Yasmine Vanderauwera, ancienne directrice du Musée de la mode, sont regroupés dans l'ouvrage «Mine Vander ne fait pas son âge».

Si ce personnage partage les mêmes activités et préoccupations que toutes les filles, elle a la chance, elle, de ne jamais prendre une ride, sa créatrice ayant décidé de ne pas lui donner de visage. «Je voulais exprimer les émotions et l'univers de Mine par son corps et ses vêtements», explique Yasmine Vanderauwera, qui si, aujourd'hui travaille comme illustratrice, n'a pas oublié son passé de designer et de styliste. Une bande dessinée originale résulte de cette démarche: chaque page présente une situation comique unique, sans bulle ni texte, si ce n'est le titre.

Mine Vander est née un lundi du Jeûne, en 2008: «J'avais congé et je me suis mise à dessiner», se souvient l'Yverdonnoise. Le personnage est un brin autobiographique à la base, puisque l'illustratrice partage avec son héroïne la même coiffure ainsi qu'une partie de son nom, et qu'elle reconnaît s'inspirer parfois de sa propre histoire.

Mais Mine Vander ne représente pas son double pour autant; Yasmine Vanderauwera a rapidement souhaité mettre une distance entre les deux. «Mine Vander est multiple, elle peut être n'importe qui et changer de job tous les jours. Contrairement à moi, elle est célibataire et je l'ai dessinée avec un enfant bien avant d'être enceinte moi-même», souligne-t-elle.

Son inspiration, elle la puise dans la vie quotidienne, dans des situations de tous les jours un peu ridicules dans lesquelles chacun peut se retrouver, tournant parfois en dérision ses mésaventures ou celles de ses proches. «Pas question d'aborder des thèmes tels que la sexualité ou la politique. «Les gens pensent alors que je parle de ma vie ou de mes opinions, ce qui n'est pas le cas. Et puis des enfants aiment aussi suivre les histoires de Mine Vander», explique l'illustratrice.

Lien privilégié avec le public

L'Yverdonnoise a imaginé Mine Vander, au départ, pour faire rire ses proches et l'a partagée avec le public à travers un blog, puis dans différents magazines tels que Femina et Babymag. Internet lui permet, pour sa plus grande joie, de communiquer avec ses lecteurs. Ces derniers lui ayant souvent demandé pourquoi Mine Vander n'avait jamais de petit copain, elle a eu l'idée du dessin «Mine Van-



Le titre de ce dessin: «sortie pour acheter du pain».

Yasmine Vanderauwera

der se fait un mec», dans lequel l'héroïne se fabrique un homme à la machine à coudre. Si cette interactivité lui plaît, elle se réjouit de la sortie de son livre: «J'aime le support papier. Je réalise toujours mes dessins sur papier avant de les informatiser.» S.D.L. ■

Yasmine Vanderauwera dédicacera son livre "Mine Vander ne fait pas son âge", paru aux éditions Slatkine, le samedi 1er octobre, à la librairie Payot d'Yverdon, de 14h30 à 16h30.

Découvrez également Mine Vander sur son blog: <http://www.minevander.com>.



Un ouvrier est décédé sur un chantier au Brassus en 2007, écrasé par une fourche métallique Quatre hommes accusés d'homicide par négligence

Un ouvrier s'est fait écrasé par une fourche de près de 500 kilos, sur un chantier au Brassus, le 18 octobre 2007. Il est décédé immédiatement. Quatre hommes, le grutier, le chef de chantier, le contremaître et le chef d'équipe comparaissent devant le Tribunal de la Broye et du Nord vaudois pour répondre d'homicide par négligence.

La victime était chargée de réceptionner sur la fourche un élément préfabriqué pesant environ 2 tonnes, amené par une grue. Il s'est mis alors derrière la fourche qui n'était retenue par aucun support.

Cette dernière s'est renversée sans que la victime ne parvienne ni à la retenir ni à prendre la fuite.

Changement de méthode

Le chef de chantier a assuré que la procédure qu'il avait préconisée pour effectuer cette opération n'avait pas été suivie. Il dit avoir informé le chef d'équipe que la fourche devait être en permanence suspendue à la grue. «C'est la fourche qui devait attraper les éléments préfabriqués et non les éléments préfabriqués qui devaient être déposés sur la fourche», a-t-il expliqué. Le chef d'équipe a reconnu

avoir changé de méthode: «Il n'était pas possible de déposer les tubes de sécurité entre la fourche et les éléments», s'est-il défendu.

La victime travaillait seule

Il en avait alors informé le contremaître qui n'y avait pas vu d'objection: «Cela se passait très bien avant l'accident.» Il semblerait que le chef d'équipe ait insisté sur le fait qu'il fallait être trois pour réaliser ce travail, et que le jour du drame, la victime était seule pour réceptionner les éléments préfabriqués, refusant même l'aide d'un de ses collègues.

Il n'empêche le grutier, devant le juge d'instruction, a reconnu que la fourche était, de manière évidente, instable.

Verdict dans une prochaine édition.

SONIA DÉLÈZE ■